

Communiqué de presse

Visite de chantiers de Mérignac

Lundi 18 février 2008 de 14h30 à 16h

Parc relais tramway « Marne »
Parc relais tramway « Arlac »
Maison Carrée d'Arlac – Aménagement des jardins
PAE La Glacière – Exposition à la Mairie annexe de Mondésir

Michel Sainte-Marie, Député-maire de Mérignac, se rendra sur les différents chantiers en cours de la ville de Mérignac le lundi 18 février de 14h30 à 16h.

Il sera accompagné d'une délégation composée de Claude Baudry, Adjoint au Maire délégué à l'aménagement urbain, Gérard Chausset, Adjoint au Maire délégué à l'environnement et aux transports, et de représentants de la Mission Tramway de la CUB et des services de la ville

Un mini-bus partira de l'Hôtel de Ville à 14h30. Des places sont à la disposition de la presse.

Merci de confirmer votre présence.

Les parcs relais du tramway

- **Parc relais « Marne »**

Le parc relais « Marne » se situe à proximité de la station de la ligne A « Quatre chemins ». On y accède par la voie qui longe le concessionnaire automobile de l'avenue de la Marne. Il comportera 398 places auto et 42 places vélos.

- **Parc relais « Arlac »**

A hauteur de la station « Fontaine d'Arlac », l'ouverture de ce parc relais est imminente. Il proposera 400 places auto, 32 places vélos et 10 places motos.

Le parvis d'Arlac sera, d'ici 2009, un nœud intermodal (piétons, vélo, voitures, bus, tramway, train) avec la mise en place d'une halte ferroviaire.

▪ **Informations pratiques**

Les deux parcs seront ouverts tous les jours de 5h à 1h. Le prix sera de 2,60 €, incluant le stationnement du véhicule pour la journée ainsi qu'un *tickarte* aller-retour pour l'ensemble des passagers du véhicule.

En attendant leurs ouvertures, deux parcs provisoires de 120 et 150 places sont à la disposition des usagers du tramway depuis septembre 2007, à proximité des futures structures. 84 places sont également réservées aux abonnés TBC dans le parking souterrain de la place Charles de Gaulle.

Jardins de la Maison Carrée d'Arlac

Les 9000 m² de jardins de la Maison Carrée d'Arlac font l'objet d'un réaménagement basé sur la mise en valeur du bâtiment. L'opération est menée en accord avec un architecte des Bâtiments de France.

Le parti pris d'un agencement simple met en valeur une succession de volées de marches qui conduisent en perspective aux lignes de la façade de la Maison Carrée.

PAE de La Glacière

Le PAE de La Glacière est une grande opération d'aménagement urbain qui poursuit trois objectifs :

- Améliorer l'image du quartier Mondésir, l'une des principales entrées de la ville,
- Renforcer l'offre de commerces de proximité,
- Offrir des logements accessibles et favorisant la mixité sociale.

L'îlot 1 du PAE, nommé « Parc Divona », entre actuellement en phase de préparation. Il devrait être livré fin 2010.

A cette occasion, la Mairie annexe de Mondésir accueille une exposition qui présente le projet en détail.

Merci de confirmer votre présence

Contact presse :

- Thibault Grenier, Service communication de la Ville de Mérignac, 05 56 18 88 50 –
06 27 52 48 69